

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Pour tous nos projets, nous nous inscrivons de façon volontaire dans une démarche de concertation avec les acteurs locaux et les riverains. Un Comité Local de Suivi Éolien (CLSE) a été créé sous l'égide des communes afin de contribuer au suivi des études et de mieux prendre en compte les enjeux locaux. Il réunit les Amis de la Nature du Haut Beaujolais, les sociétés de chasse, l'association du patrimoine en Haut-Sornin, l'Union des Forêts privées du Rhône, la chambre d'agriculture et les administrations.

Deux réunions du CLSE ont déjà eu lieu en 2014. Une permanence publique de présentation du projet sera organisée dans le courant du premier trimestre 2015 pour que vous puissiez vous exprimer. Nous sommes également à votre disposition par mail ou par téléphone pour plus d'information.



## LES PROCHAINES ÉTAPES

### 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2014

L'étape principale de cette fin d'année 2014 :

- la définition d'un projet respectueux de l'habitat et de l'environnement
- la validation de sa faisabilité technique et de la qualité du gisement éolien.

### 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2015

Poursuite de la démarche de concertation avec l'organisation du 3<sup>e</sup> comité local de suivi et d'une permanence publique où le projet et le détail des études vous seront présentés.

### 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2015

Objectif principal de cette deuxième moitié d'année 2015 : le dépôt des demandes d'autorisation auprès des services de l'État.

### 2016

Instruction du projet par les services de l'État. Le projet et le résultat des études vous seront de nouveau présentés lors de l'enquête publique. Si le projet recueille un ensemble d'avis favorable, une autorisation préfectorale sera délivrée.

### 2017

Mise en service envisagée du parc éolien.

## POUR PLUS D'INFORMATION, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER

Marie-Paule CURTET  
m.curtet@cnr.tm.fr  
04 26 10 63 64

CNR  
2 rue André Bonin  
69316 LYON CEDEX 04

[cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)

# PROJET ÉOLIEN À SAINT-IGNY-DE-VERS ET SAINT-BONNET-DES-BRUYÈRES LES ÉTUDES EN COURS

# PROJET ÉOLIEN

## à Saint-Igny-de-Vers et Saint-Bonnet-des-Bruyères. Présentation des études en cours

2014 est une année décisive dans l'étude de faisabilité du projet éolien de Champ Bayon. Depuis presque un an, les différentes études thématiques (gisement éolien, acoustique, environnement et paysage) sont en cours. Cette phase de terrain touche à sa fin et les données recueillies vont permettre de valider la faisabilité et les caractéristiques d'un projet avant la fin de l'année. Ce deuxième bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les études en cours et les étapes à venir. Nous en profitons également pour remercier tous les riverains qui ont permis aux experts de faire leurs études dans les meilleures conditions.

### LES ZONES ÉTUDIÉES

Les prescriptions des services de l'État et les premiers résultats des études ont permis de définir des zones d'implantation potentielle du parc éolien. Trois sites sont retenus : Champ Bayon, Mongelu et Grand-Bois. Afin d'améliorer la production énergétique, il faut espacer les éoliennes. Ainsi, l'installation d'un maximum de sept éoliennes, de 150 mètres de hauteur en bout de pale, est aujourd'hui à l'étude. Leurs emplacements et leurs caractéristiques seront définies lorsque le résultat des études sera connu, en fin d'année 2014, et il permettra de choisir le projet le plus respectueux de l'environnement et de l'habitat.

### L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Du 19 mai au 23 juin dernier, 11 appareils de mesure du bruit placés dans les jardins des maisons situées autour de la zone de projet ont enregistré en continu les ambiances sonores. Les données ont été ensuite analysées afin d'associer un niveau sonore à chaque vitesse de vent. Des simulations numériques basées sur ces données vont permettre ensuite d'optimiser l'implantation et le mode d'exploitation des éoliennes, afin de garantir l'absence de gêne. En phase d'exploitation, un contrôle du bruit sera réalisé pour s'assurer de la validité des simulations effectuées en amont.

### L'ÉTUDE DE LA BIODIVERSITÉ Flore

Un expert botaniste a prospecté les zones potentielles d'implantation aux mois d'avril, juin et juillet. Les études révèlent que la sensibilité des milieux botaniques face à l'installation d'éoliennes est faible. Les hêtraies - chênaies et les ruisseaux sont les habitats les plus sensibles et sont à préserver.

### Faune

Des écologues ont également observé l'activité des oiseaux, des chauves-souris et de la faune terrestre et aquatique. Depuis le mois de janvier, plus de 30 passages sur site, de jour comme de nuit, ont été réalisés. L'activité des chauves-souris au-dessus de la canopée (à environ 50 m au-dessus du sol) est enregistrée en continu depuis le 25 avril.

### Oiseaux

Les principales zones d'activités des oiseaux (passage et halte migratoire, zones de chasse ou de reproduction) sont situées hors de nos zones d'études. Il a été observé par exemple, lors des migrations de printemps, que l'ensemble des espèces empruntent principalement le passage reliant Les Charmes et Villemartin à l'Est de l'aire d'Étude ou bien survolent le col reliant Les Gachots et Les Brosses.

### Chauve-souris

La diversité des espèces de chauve-souris est faible. La pipistrelle commune, qui chasse le long des chemins forestiers, est l'espèce la plus observée. Nous portons donc une attention particulière au positionnement des plateformes et chemins d'accès afin de ne pas créer de nouvelles zones de chasse sous les éoliennes. L'activité des espèces se déplaçant au-dessus de la canopée (les noctules) est en cours d'étude. L'enregistreur sera retiré en novembre et permettra d'affiner les enjeux liés à cette espèce.



Hêtraies-chênaies, réparties çà et là au sein de l'aire d'étude, occupant 0,3 ha de l'aire étudiée.



Anémomètre à coupelle (avant son installation sur le mât)

### L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Les paysagistes conseils du département du Rhône et de la Saône et Loire ont visité le site en mars 2014. Un expert paysagiste s'est également rendu plusieurs fois sur place entre juin et juillet 2014. L'étude porte sur le patrimoine paysager naturel ou bâti dans un rayon d'environ 20 km autour de la zone de projet. Les vues sont étudiées depuis les monuments historiques mais également depuis l'habitat proche et les axes de circulation, de manière à obtenir une perception la plus exhaustive possible du projet sur le territoire. Un grand nombre de points a été sélectionné pour la réalisation de coupes topographiques, de photomontages ou d'illustrations. Des vues lointaines, depuis les vallées et coteaux du Valouzin, de La Grosne et du Sornin ont également été choisies. L'impact visuel potentiel du projet pourra ensuite être évalué grâce à ces simulations.

### L'ÉTUDE DU VENT

Un mât de 50 m de hauteur, équipé de 3 anémomètres (instruments mesurant la vitesse du vent) et d'une girouette, est en place depuis le 10 avril 2014 près du Crot à loup. En complément, un radar (dit « SPIDAR »), mesure depuis le 4 septembre le profil du vent de 0 à 200 m sur Champ Bayon. Le SPIDAR sera déplacé d'ici la fin de l'année afin d'étudier les vents sur toute la zone d'étude. Les enregistrements seront alors suffisants pour nous permettre de confirmer le sens des vents dominants et leurs forces et ainsi calculer la production annuelle d'électricité.



Exemple de représentation sur photographie (positionnement fictif des éoliennes)

